

**Commune d'Etterbeek
Service Aménagement du
Territoire - Urbanisme
Avenue d'Auderghem, 113
1040 Bruxelles**

V/Réf. : 9754 (corr.M. Y. Ben-Abdelkader)
N/Réf. : AVL/JMB/ETB-2.204/s.578
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Concerne : ETTERBEEK. Chaussée de Wavre, 516.
Construction d'une annexe en façade arrière et rénovation avec isolation de la
façade arrière (régularisation).

Demande de permis d'urbanisme.

Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 8 octobre 2015 sous référence, reçue le 12 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 28 octobre 2015.

La demande concerne une maison unifamiliale située dans la zone de protection de la Maison et du Jardin Jean Félix Hap. La maison fut construite en 1900 et fait partie d'un ensemble de deux maisons d'inspiration néo-classique ; elle est inscrite à l'Inventaire du patrimoine monumental d'Etterbeek.

La demande vise à régulariser la création d'un volume supplémentaire en façade arrière au niveau du sous-sol (2001) sur lequel est aménagée une terrasse couverte au niveau du rez-de-chaussée ainsi que la rénovation de la façade arrière avec un crépi sur isolant et le percement d'une baie extérieure vers la terrasse couverte (2009).

La CRMS n'émet pas de remarque sur ces interventions.
Elle demande que les prescriptions urbanistiques soient strictement respectées.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copie à : B.D.U. – D.M.S.
B.D.U. - D.U.